



Marmande, le 8 novembre 2018

Collège Jean MOULIN

NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES

Secrétariat du chef d'établissement

www.jeanmoulinmarmande.fr

Rue Jean MERMOZ BP 316 47207 MARMANDE Il est prévu mercredi 14 novembre 2018 à 9h 15 (environ 30 minutes) un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté des personnes) consistant à appliquer les comportements requis au cas où l'établissement aurait à faire face à un risque grave :

- Situation attentat intrusion :

o Thème choisi:

S'échapper

S'enfermer (situation1)

Vous trouverez ci-joint la notice d'information relative aux bons réflexes à avoir dans ce type de menace lorsque l'on ne peut pas s'échapper.

Notre préoccupation majeure est de faire en sorte que tout se passe le mieux possible et de faire prendre conscience à tous, qui doit faire quoi, où et comment.

Cordialement à vous.

Marie Laure CON

La principale



INFORMATIONS PPMS Alerte-attentat

Le ministère demande à chacune et chacun, personnels de l'Éducation nationale, parents d'élèves, élèves de prendre connaissance de ces consignes et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements.

Nous mettons en place un PPMS (plan particulier de mise en sûreté).

Il s'agit d'être efficace et prévoyant au sein de notre établissement en cas d'alerte attentat.

Pour l'exercice du Mercredi 14 novembre à 9h15 :

- 1. L'alerte est donnée par une série de petits sons courts
- 2. Mise en place du plan de mise en sûreté dans/vers un lieu de confinement (salle)
- 3. Marche à suivre :

Situation 1 : les élèves sont dans les classes

- · Rester dans la classe.
- · Verrouiller la porte.

Situation 2 : les élèves ne sont pas dans les classes

 Rejoindre les locaux préidentifiés les plus sûrs.

Dans tous les cas :

- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant.
- · Éteindre les lumières.
- · S'éloigner des murs, portes et fenêtres.
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides.
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibreur).
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.
- · Attendre l'intervention des forces de l'ordre.

4. La fin de la crise :

La fin de la crise est définie par les autorités : **signal très long.** En fin de crise, les élèves remettent la salle de classe en place.



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les élèves :

Sont informés de la procédure à suivre au sein de l'établissement.

Les professeurs :

Doivent

- pré-identifier les lieux (salle du confinement)
- Vérifier leur capacité à la gestion de crise/stress : « comment aider l'élève en cas de stress »
- Se familiariser avec les instructions

Les parents :

Quelque soit l'endroit où ils se trouvent, doivent :

- -Ecouter la radio et les consignes des autorités
- -Ne pas venir à l'école chercher leur enfant, car ils se mettraient aussi en danger
- -Ne pas téléphoner à l'école (laisser les réseaux libres pour les secours)

http://www.education.gouv.fr/cid85267/consignes-de-securite-applicables-dans-les-etablissements-relevant-du-ministere.html

Vous êtes invités à suivre ces recommandations en cas d'alerte.